

JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024

Sont présents : Ronan PHILIPPE – Nicole ARCHIER - Fanny ANDRÉ - Patricia FRENEA – Patrick COMBE – Alain CRESCINI – Isabelle CROZET - Karine DESGRAND - Jean-Luc KRIEGEL - Myriam NIVON (absente en fin de séance pouvoir à Fanny ANDRÉ) - Elisabeth SERVE - Cyril VILLAT (absent en fin de séance pouvoir à Patrick COMBE).

Absents excusés : Philippe KOUOTZE pouvoir à Alain CRESCINI
Vincente BERTHOLAT - Laurent FINON - Luc DAVID
Caroline FRAISSE - Stéphane PERRIER.

Le compte-rendu du conseil municipal du 04 juillet 2024 appelle une observation, à propos du challenge sportif, Nicole ARCHIER demande qu'il soit fait mention du tennis-club dans les remerciements. Le compte-rendu est ainsi complété. « *Un grand merci au comité handisport de l'Ardèche qui a présenté le basket fauteuil et boccia ; Annonay Jogging et Courir à Peaugres pour l'athlétisme ; le CSA pour le rugby ; le Basket Club Nord Ardèche ; le **tennis-club de PEAUGRES**, la bibliothèque pour la banderole et quizz ainsi qu'à tous les participants et bénévoles* ». Le reste du compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

CONVENTION FONDS DE CONCOURS RELATIVE À L'INSTALLATION DE CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS POUR LE TRI SÉLECTIF

Monsieur le Maire rappelle le choix de la Commune d'installer des conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères et le tri sélectif à certains points de collecte de PEAUGRES (Place Louis Périllhou et Maison du Temps Libre) et de maintenir des colonnes de tri à d'autres points. Ces conteneurs semi-enterrés sont à la charge financière de la Commune. La Commune bénéficie de la consultation lancée par Annonay Rhône Agglo. L'offre de concours s'élève à 7 235 € pour chaque site où sont positionnés les conteneurs semi-enterrés. Les 2 sites seront financés sur 2 ans ; soit 7 235 € en 2024 pour la Place Louis Périllhou et 7 235 € en 2025 pour la Maison du Temps Libre. Délibération à l'unanimité et signature de la convention.

Un point est fait sur le composteur installé vers la cantine.

COMITÉ DES PARTENAIRES – MOBILITÉ ANNONAY RHÔNE AGGLO RENOUVELLEMENT DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE DE PEAUGRES

Annonay Rhône Agglo est l'autorité organisatrice de la Mobilité locale (AOM) sur son périmètre. Il a été constitué un comité de partenaires. Chaque commune de l'agglo (29 communes) est représentée au sein du comité des partenaires par la désignation d'un titulaire et d'un suppléant. Les élus désignent :

- Monsieur Patrick COMBE – Titulaire
- Monsieur Alain CRESCINI – Suppléant

Délibération à l'unanimité.

RÉORGANISATION DES LIGNES DE TRANSPORT SCOLAIRE À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2025

Monsieur le Maire informe d'un courrier reçu de la direction de la régie des transports d'Annonay Rhône Agglo. L'intercommunalité va progressivement adapter son offre de transports scolaires.

À partir de janvier 2025, le tronçon Peaugres La Nohérie, Praclos, Peyre-Lièvre, Les Varennes > école privée Les Tamaris de la ligne G10A (course primaires 7h47 – Vinzieux > Félines), est supprimé. L'école privée a été informée de cette suppression. Annonay Rhône Agglo lui propose de maintenir ce tronçon à sa charge.

BULLETIN MUNICIPAL 2024

Il a été distribué cet été à tous les habitants de PEAUGRES. Sa diffusion sera poursuivie par courrier aux destinataires habituels.

La version numérique sera demandée à ALPHA pour diffusion sur le site de la Commune de PEAUGRES.

Des associations n'ont pas répondu ou pas souhaité fournir un article.

RETOUR SUR LE FIL ROUGE – JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

De nombreuses animations ont été initiées sur PEAUGRES. Le challenge « 2024 kilomètres » a été largement atteint. 13 650 km ont été parcourus à pied, à vélo par des PEAUGROIS à Peaugres et même à l'étranger. La fresque, la chasse au trésor, les rendez-vous du samedi matin ont été des beaux moments autour des jeux olympiques et paralympiques 2024, les retransmissions des combats de Nathan PETIT à la mairie.

Monsieur le Maire remercie vivement tous les élus, amis, peaugrois qui se sont investis dans l'organisation et la participation à ces événements.

Les prix du fil rouge seront remis ce samedi au forum des associations à l'Entre 2.

Prochain rendez-vous le samedi 28 septembre à 11h00 en mairie pour accueillir Nathan PETIT, notre athlète paralympique.

PERSONNEL COMMUNAL

Isabelle CROZET et Fanny ANDRÉ font le point sur les mouvements du personnel communal. Pour rappel, Jeannette MONTABONNET a fait valoir ses droits à la retraite le 30 juin 2024 ; Jacqueline CHOMEL est partie à la retraite le 31 juillet 2024. Stéphanie TEYSSIER a été engagée le 22 août sur un poste à temps plein (école – garderie – ménage – cantine). Alexandra CHUARD-COMBALUZIER n'a pas souhaité renouveler son CDD ; elle est remplacée par Catherine MANTELIN (ménage divers bâtiments communaux et cantine). Pour pallier à l'absence de Christiane ANDRÉ à la Poste, Sylvie MOUNIER a été recrutée en CDD. Nathalie BRIAS intervient en plus de la poste, 2 après-midi par semaine en renfort du secrétariat.

Aux services techniques, Romain FLANDIN-BLETY a demandé une disponibilité à compter du 1^{er} septembre 2024. Yannick BERTIN a demandé sa mutation pour la Commune de Satillieu à compter du 1^{er} octobre 2024.

Monsieur Hervé MERCIER a été nommé à la mairie de PEAUGRES à compter du 1^{er} septembre 2024 (muté d'une autre collectivité).

Monsieur Sylvain DESRIEUX sera engagé à compter du 1^{er} octobre en qualité d'agent contractuel.

Antoine DESGRAND est nommé stagiaire.

Il est prévu de présenter à la population les nouveaux agents sur nos réseaux.

INAUGURATION DE L'EXTENSION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE LES CHAMPS FLEURIS ET DES LOCAUX DU SIEJ

L'inauguration est prévue le vendredi 20 septembre à 17h00, les invitations et la communication ont été faites.

FORUM DES ASSOCIATIONS

l'Entre 2 accueillera ce samedi 14 septembre le forum des associations de PEAUGRES et de FÉLINES. Les associations ont bien répondu à l'invitation.

Les élus des 2 communes seront mobilisés dès le vendredi soir pour l'installation du forum.

TEMPS FORT DE L'APSOAR

Cette année, l'inauguration du temps fort de l'APSOAR est programmée à PEAUGRES, place de l'église, le samedi 21 septembre à 14h00.

LA RENTRÉE DE LA CANTINE

Les familles ont rencontré des difficultés à l'inscription de leurs enfants à la cantine. Un nouveau paramétrage du logiciel de réservation a bloqué l'inscription pour les familles qui n'avaient pas réglé leurs factures de l'année scolaire 2023-2024.

TRAVAUX VOIRIE

- La sortie du boviduc Rue du Mouchet /La Chaux a été bien réalisée.
- Un arbre a été abattu à La Charelle.
- Montée des Varennes
- La route de Maclan est différée.
- Des interventions ponctuelles sur la route des Pi
- Route départementale
- Problème d'écoulement d'eaux pluviales à La Chaux
- Une bonne partie de la liaison école/crèche a été refaite par alvéole/gravier
- La liaison école/cantine est à refaire avec un palier béton
- Attente de devis de la Société DURANTON pour le chemin de la Muscadelle et des Biérats.
- Une sortie d'eau Route de Colombier, il s'agit peut-être de la source qui descend de Canson
- Les travaux de la fibre avancent. Il est souligné le manque de signalisation et de sécurité pour les intervenants dans ces chantiers mobiles.

DIVERS

- Le local de la rue centrale a été loué. Monsieur et Madame RIOU viennent d'ouvrir un commerce de vente de plats asiatiques cuisinés à emporter ; de boissons chaudes ou froides, et une épicerie de produits asiatiques.
- Un local communal reste vacant sur la rue centrale.
- Un local paramédical sera disponible le 1^{er} janvier 2024.
- Des poteaux bois ont été installés, par des bénévoles, pour matérialiser des circuits de marche, marche nordique et trail sur la Commune de PEAUGRES. Merci à eux pour ce travail.